



Le tableau ci-dessous est une référence utile pour déterminer les frais d'évaluation de réseau applicables à une transaction.

Libellé sur votre relevé de compte Desjardins	Description	Taux en date du 1 ^{er} mai 2020	
		(%)	(\$)
Frais d'évaluation Visa	Ces frais s'appliquent aux transactions Visa.	0,09 %	- \$
Frais d'évaluation internationaux Visa	Ces frais s'appliquent aux transactions Visa effectuées par un détenteur d'une carte émise à l'extérieur du Canada.	0,60 %	- \$
Frais d'évaluation Mastercard	Ces frais s'appliquent aux transactions Mastercard. Ils sont composés des frais d'évaluation Mastercard de 0.08% et des frais de licence Mastercard de 0.01%.	0,09 %	- \$
Frais d'évaluation services publics Mastercard	Ces frais s'appliquent aux transactions Mastercard effectuées par les commerçants du secteur MCC 4900 Services Publics. Ils remplacent les frais d'évaluation Mastercard pour ces commerçants	- %	0,02 \$
Frais d'évaluation internationaux Mastercard	Ces frais s'appliquent aux transactions Mastercard effectuées par un détenteur d'une carte émise à l'extérieur du Canada.	0,60 %	- \$
Frais de commerce digital Mastercard	Ces frais s'appliquent aux transactions Mastercard de commerce digital.	0,02 %	- \$
Frais de commutation Interac	Ces frais s'appliquent aux transactions Interac.	- %	0,0085 \$

Les taux peuvent être modifiés et sont exacts en date du 1^{er} mai 2020.

Marque de commerce de Visa International Service Association.

Utilisée sous licence. Mastercard est une marque enregistrée de Mastercard International Incorporated. Utilisée sous licence.

Interac et le logo Interac sont des marques déposées d'Interac Inc. Utilisées sous licence.